



Acfas **90<sup>E</sup> CONGRÈS**

LES MÉTHODOLOGIES ADAPTÉES À LA PRISE EN COMPTE DE LA PERSPECTIVE  
DES ENFANTS DANS LA RECHERCHE EN ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE

Christelle Robert-Mazaye, Véronique Rouyer  
et Caroline Bouchard



08 MAI 2023, MONTRÉAL - HEC

Objectif = discuter des enjeux associés aux méthodologies de recherche adaptées à la prise en compte de la perspective des enfants.

1/ Conceptions au sujet des enfants.

2/ Enjeux épistémologiques et méthodologiques.

3/ Conclusion : principaux avantages et défis de ce type de recherche.





QUELQUES MOTS  
D'ENFANTS POUR DÉBUTER

1

1 / CONCEPTIONS AU SUJET DES ENFANTS

2 / ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES ET  
MÉTHODOLOGIQUES

3 / CONCLUSION : PRINCIPAUX AVANTAGES ET  
DÉFIS DE CE TYPE DE RECHERCHE

## CONCEPTIONS AU SUJET DES ENFANTS

- La place que la recherche fait aux enfants est associée à la manière dont la société les considère → perméabilité des connaissances scientifiques aux sociétés qui les produisent (Bourdieu, 2001).
- Les recherches dans le domaine de l'enfance traduisent donc des **représentations sociales**, tout en participant à leur élaboration et à leurs transformations.



Siècle des Lumières :  
réalité propre

Enfant, sujet de  
droits - CIDE, 1989

Moyen Âge :  
adulte  
miniature

Renaissance :  
*tabula rasa*

*Infans* =  
celui qui ne  
parle pas



# RECONNAISSANCE DES DROITS DES ENFANTS

- Les *compétences* des enfants sont reconnues.
- Ils sont des *acteur·rice·s* de leur développement.
- Ils sont des *êtres au présent* (Garnier, 2015).
- Ils sont capables de *faire des choix et d'exprimer* (ou pas) leur point de vue.

→ Intérêt croissant pour la perspective des enfants.



# RECONNAISSANCE DES DROITS DES ENFANTS



Préoccupation qui se concrétise dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) - Adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies et ratifiée par 196 pays.

Identifie des **droits** au regard de la provision (droits sociaux, économiques et culturels), de la protection (contre les violences et l'exploitation notamment) et de la participation (droits civils et politiques) des enfants.





# RECONNAISSANCE DES DROITS DES ENFANTS



L'article 12...

... les enfants ont le droit d'exprimer librement leur opinion sur toute question les intéressant.

... leurs opinions doivent être prises en considération eu égard à leur âge et à leur degré de maturité.

Cette place accordée à la parole des enfants symbolise la reconnaissance de leur statut d'être humain et de leur capacité à participer librement à la société.



# RECONNAISSANCE DES DROITS DES ENFANTS

- Mais avec quel regard approcher la perspective des enfants ?
- Dans la recherche → tentatives pour mettre en place de balises pour assurer une **conduite responsable**.
  - Exemple : Déclaration de Singapour sur l'Intégrité en recherche (2010).
    - Définit des principes généraux (pour développer un lien de confiance), mais en dit peu sur la manière de se conduire avec les participant.es.
    - Enjeux épistémologiques, méthodologiques et éthiques liés à la participation des enfants dans la recherche restent en suspens.



# Déclaration de Singapour sur l'Intégrité en recherche

## Préambule

La valeur et les bénéfices de la recherche pour la société sont totalement dépendants de l'intégrité en recherche. Quelle que soit la manière dont la recherche est menée et organisée selon les disciplines et les pays, il existe des principes communs et des obligations professionnelles similaires qui constituent le fondement de l'intégrité en recherche où qu'elle soit menée.

## Principes

Honnêteté dans tous les aspects de la recherche  
Conduite responsable de la recherche  
Courtoisie et loyauté dans les relations de travail  
Bonne gestion de la recherche pour le compte d'un tiers

## Responsabilités

**1. Intégrité:** Les chercheurs sont responsables de la fiabilité de leur recherche

**2. Respect des règles:** les chercheurs doivent se tenir informés des textes législatifs et réglementaires et les respecter

**3. Méthodologie:** Les chercheurs doivent utiliser des méthodes appropriées, baser leurs conclusions sur une analyse critique de leurs résultats et les communiquer objectivement et manière complète.

**4. Conservation des données:** Les chercheurs doivent conserver les données brutes de manière transparente et précise de façon à permettre la vérification et la réplication de leurs travaux.

**5. Communication des travaux:** Les chercheurs doivent, dès qu'ils en ont la possibilité, communiquer rapidement et ouvertement leurs résultats pour en établir la propriété intellectuelle et l'antériorité.

**6. Publication:** Les auteurs doivent assumer la responsabilité de leur contribution à l'écriture d'articles scientifiques, à la rédaction de demandes de contrat, de rapports de recherche ou de toutes autres formes de publication concernant leurs travaux de recherche. La liste des auteurs doit inclure ceux et seulement ceux qui remplissent les critères de la qualité d'auteur.

**7. Les remerciements:** Les auteurs doivent faire figurer dans leurs publications le nom et le rôle des personnes qui ont contribué à la recherche mais qui ne remplissent pas les conditions pour être auteur: aide à la rédaction, sponsors, organisme financeurs.

**8. Evaluation par les pairs:** Les chercheurs doivent évaluer les travaux et projets qui leur sont soumis, dans des délais limités, de façon équitable et rigoureuse et respecter la confidentialité.

**9. Conflits d'intérêts:** Les chercheurs doivent déclarer les conflits d'intérêts financiers ou autres qui peuvent entacher

la confiance dans leurs projets de recherche, leurs publications et communications scientifiques ainsi dans leurs évaluations et expertises.

**10. Communication vers le public:** Les chercheurs doivent limiter leurs commentaires à leur domaine de compétence lorsqu'ils sont impliqués dans des débats publics sur les applications ou l'importance d'un travail de recherche et distinguer clairement ce qui relève de leur expérience professionnelle et ce qui relève de leurs opinions personnelles.

**11. Signalement des manquements à l'intégrité:** Les chercheurs doivent informer l'autorité responsable de tout soupçon de manquement à l'intégrité incluant la fabrication de données, la fraude, le plagiat ou tout autre conduite "irresponsable" susceptible d'ébranler la confiance en la recherche comme la négligence, le manquement aux règles de signature d'article, l'omission de résultats contradictoires, ou l'interprétation abusive.

**12. Responsabilité de la conduite responsable de la recherche:** Les institutions comme les journaux, les organisations professionnelles et les agences impliquées dans le domaine de la recherche, doivent disposer de procédures pour répondre aux plaintes de fraude ou de tout autre manquement à l'intégrité et pour protéger ceux qui rapportent de bonne foi ces actes. Lorsque ces manquements sont confirmés, des actions appropriées doivent être mises en œuvre et les publications doivent pouvoir être corrigées.

**13. Environnement de la recherche:** Les institutions doivent susciter un contexte qui encourage l'intégrité à travers la formation, l'élaboration de règles claires et de critères rationnels pour l'avancement de carrière, en promouvant un environnement de travail qui prenne en compte l'intégrité scientifique.

**14. Recherche et Société:** Les institutions de recherche et les chercheurs doivent reconnaître qu'ils ont une obligation éthique de prendre en compte le rapport bénéfices/risques liés à leurs travaux.

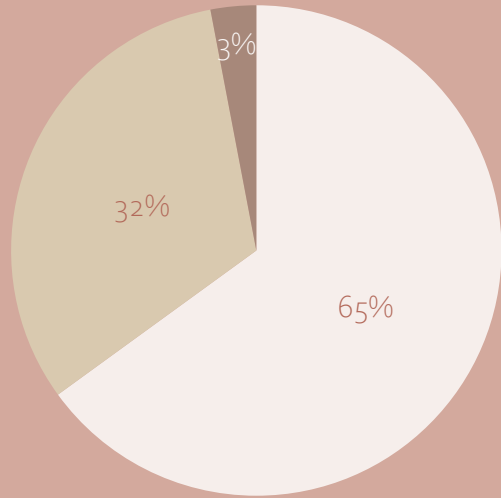


Powell, M-A., A. Graham, N.J. Taylor, S. Newell et R. Fitzgerald (2011). *Building Capacity for Ethical Research with Children and Young People: An International Research Project to Examine the Ethical Issues and Challenges in Undertaking Research with and for Children in Different Majority and Minority World Contexts*, Olso, Childwatch International Research Network.

- Menée auprès de 257 chercheur·se·s dans 46 pays.
- Objectif = mieux comprendre les défis rencontrés dans les recherches menées auprès des enfants (participation en particulier).
- Résultats = point de vue des enfants pris en compte « occasionnellement » dans les études qui les concernent.
- Justifications des chercheur·se·s : (in)compétences des enfants, paradigmes utilisés et difficultés méthodologiques.

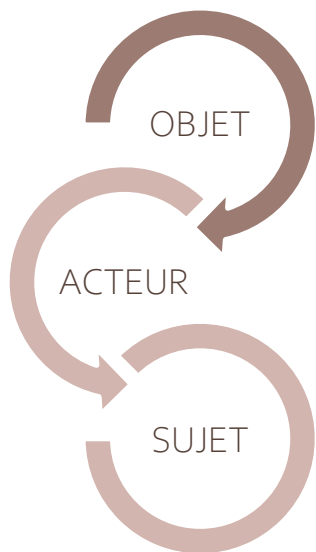


Mayne, F., C. Howitt et L.J. Rennie (2018). How Far have we come in respecting young children in our research? A meta-analysis of early childhood research practice from 2009 to 2012. *Australasian Journal of Early Childhood*, 40(4), 30-38.



- Revue systématique impliquant 506 articles arbitrés (recherches avec des enfants de moins de 8 ans).
- Les enfants sont surtout des objets de la recherche (65%), au mieux des sujets (32%).
- Participation très limitée et largement contrôlée.


## DES OBJETS, DES ACTEURS, DES SUJETS ?



- Les enfants sont plus souvent *figurants* que véritables *acteurs* et presque jamais *sujets*.
- *Acteurs agis* par les autres, ils redeviennent des *objets* (même dans les recherches qui traitent de leur activité).



- Difficulté à accueillir la parole des enfants comme détenant des connaissances sur ce qu'ils vivent → emprise d'une perspective adulto-centrée dans laquelle les chercheur·se·s utilisent la parole des enfants pour faire advenir des connaissances à leur sujet, et souvent à leurs dépens.



*« L'enfant ne sait que vivre son enfance. La connaître appartient à l'adulte. Mais qui va l'emporter dans cette connaissance, le point de vue de l'adulte ou celui de l'enfant ? »*

(Wallon, 1941, p. 51).

## RESPECT, LÉGITIMITÉ ET BIENVEILLANCE

- Dans la recherche → 3 considérations en particulier doivent guider les chercheur·se·s (Lavoie, Côté et Trottier-Cyr (2020) :
  - La **reconnaissance** de la légitimité du point de vue des enfants dans la construction des savoirs.
  - La **bienveillance** des adultes pour le bien-être des jeunes.
  - Le **respect** de l'agentivité des jeunes.





## SORTIR DE L'ADULTISME (Caron, 2018, p.54)

- Attitude **stéréotypée** qui produit et maintient des rapports dichotomiques et hiérarchisés entre les jeunes et les adultes.
- Attitude **condescendante** et paternaliste à l'endroit des jeunes (parler et décider à leur place, ne pas les consulter ou tenir compte de leurs points de vue).
- Conception **déficitaire** du développement de l'enfant et de l'adolescent (privés de la maturité et des compétences cognitives que requièrent l'expression et la satisfaction de leurs besoins).
- Stade adulte = l'achèvement d'une personne et de son appartenance à la communauté sociale et politique.



2

1 / CONCEPTIONS AU SUJET DES ENFANTS

2 / ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES ET  
MÉTHODOLOGIQUES

3 / CONCLUSION : PRINCIPAUX AVANTAGES ET  
DÉFIS DE CE TYPE DE RECHERCHE

## CONSIDÉRATIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES

- Changement de paradigme indispensable → les enfants sont des acteurs sociaux, des agents de leur construction et des créateurs de significations.
- Paradigme **constructiviste** (respect de l'intentionnalité et valorisation de l'autonomie) et approches qualitatives visant la compréhension du sens.
- Mettre l'accent **sur ce que l'on apprend des enfants** plutôt qu'à leur propos (Einarsdóttir, 2017).



## LA POSTURE D'IGNORANCE (Gallacher et Gallagher, 2008)

- Accepter la **nécessité du désapprentissage** (de Saint Martin et Queiroz, 2017).
  - Se défaire de ses présupposés théoriques.
  - Remettre en question ses références, automatismes, routines .
  - Interroger les savoirs « incontestables » et les pratiques « adéquates ».
- Se déstabiliser



## RÉÉQUILIBRER LA RELATION

- Travailler l'**altérité** (faire de la recherche « avec »).
- Lutter contre les déséquilibres (Colliver, 2017) :
  - Chercheur·se vs participant·e.
  - Adulte vs enfant.→ Relations asymétriques multiples et enchevêtrées.
- Encore plus vrai quand les enfants sont très jeunes ou quand la recherche se fait en milieu éducatif.



## RÉÉQUILIBRER LA RELATION

- Bâtir une relation de **confiance**.
- Prendre le **temps**.
- Adopter une position de **moins adulte** (Mandell, 1988).
- Jouer l'adulte **ignorant** (Mayall, 2008) OU le **novice authentique** (Clark et Moss, 2005).
- Reconnaître ses lacunes devant les enfants.
- Laisser les enfants s'approprier le cadre de la recherche.



# DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

- Agir de manière **éthique** (Garnier et Rayna, 2021) pour établir un lien de confiance :
  - Protéger l'**autonomie** des enfants en obtenant leur consentement libre, éclairé et continu (présenter les objectifs de la recherche, avantages et inconvénients).
  - Pour les plus jeunes, obtenir leur **assentiment**.
  - Ne pas exclure indûment un enfant.
  - **Protéger** l'anonymat, garantir la confidentialité
  - **Informé** des conditions de divulgation.



## DES OBJETS, DES ACTEURS, DES SUJETS, DES CO-CHERCHEURS ?

- Réinterroger les pratiques quant aux modalités et aux finalités de la participation des enfants dans les dispositifs de recherche.
- Aller au-delà de la seule question du consentement.
- Réfléchir aux conditions liées à la mise en place d'un cadre favorisant l'expression de choix et d'attentes de la part des enfants.

Équité jeunes/adultes

Direction entièrement assumée par les jeunes

Égalité jeunes/adultes

Jeunes consultés

Jeunes informés

Participation symbolique

Participation décorative

Manipulation

Modèle de Hart (1992) : participation des enfants à la vie de la Cité





		Droits de participation				
Indicateurs de niveaux		Informations données aux enfants :	Adaptation aux compétences des enfants :	Expression des points de vue et expériences :	Place offerte dans le processus décisionnel :	
		INFORMATION	COMPRÉHENSION	VOIX	INFLUENCE	
Respect du droit de participation	8	<b>Recherche initiée et menée par les enfants qui disposent d'une influence significative et partagent les décisions avec les adultes.</b> Influence majeure de la voix des enfants sur les adultes qui supervisent la recherche	Les enfants fournissent les informations	Les enfants ont une compréhension plus grande que celles des adultes	La voix des enfants est au même niveau que celle des adultes	Les enfants ont une influence significative
	7	<b>Recherche initiée et menée par les enfants, mais facilitée par les adultes.</b> Place significative offerte à la voix des enfants qui ont une influence	Les enfants ont plus d'informations que les adultes	Les enfants ont le même niveau de compréhension que les adultes	La voix des enfants à une place significative	Les enfants ont une influence déterminée par les adultes
	6	<b>Recherche initiée et portée par les adultes qui partagent les décisions avec les enfants.</b> Place spécifique offerte à la voix des enfants qui peuvent avoir une influence	Les enfants ont autant d'informations que les adultes	Les enfants ont une compréhension significative	La voix des enfants à une place déterminée par les adultes	L'influence des enfants dépend du soutien des adultes
	5	<b>Les enfants sont consultés et informés par les adultes qui leur permettent de comprendre et d'être entendus.</b> Participation volontaire des enfants, mesures prises pour saisir leurs voix et leur donner une certaine influence	Les enfants disposent d'informations significatives	Les enfants ont une compréhension déterminée par les adultes	La voix des enfants dépend du soutien des adultes	Les opportunités pour exercer une influence sont réduites
	4	<b>Les enfants sont désignés et informés par les adultes qui leur permettent de comprendre.</b> Participation volontaire des enfants, qui sont réduits à un rôle pratique, mais symbolique	Les enfants disposent d'informations déterminées par les adultes	La compréhension des enfants dépend du soutien des adultes	Les opportunités pour faire entendre leur voix sont réduites	L'influence des enfants est négligeable
Non-participation	3	<b>Les enfants sont désignés et en partie informés par les adultes.</b> Peuvent donner leur opinion, mais aucune action n'est entreprise	L'information offerte aux enfants dépend du soutien des adultes	Les opportunités pour comprendre sont réduites	La place donnée à la voix des enfants est négligeable	Aucune influence
	2	<b>Les enfants sont désignés, ne disposent presque pas de connaissance et ne sont pas consultés</b>	Les opportunités pour obtenir des informations sont réduites	La compréhension permise est négligeable	Aucune place donnée à la voix des enfants	Aucune influence
	1	<b>Les enfants sont désignés, ne disposent pas de connaissance et peuvent être induits en erreur pour faciliter leur participation</b>	Les informations offertes aux enfants sont négligeables	Aucune compréhension	Aucune place donnée à la voix des enfants	Aucune influence

Le modèle hiérarchique des droits de participation des enfants aux projets de recherche de Mayne et al. (2018)

## LES ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES

- La méthodologie doit **donner le pouvoir** aux enfants, les **écouter** et **se centrer** sur leurs points de vue.
- Implique créativité et innovation, souplesse et flexibilité.
- Mobilisation de procédures et outils qui facilitent la communication au sens large.
- Adéquation entre les outils et les objectifs, mais également avec les caractéristiques des enfants.



## LES ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES

- Stratégie gagnante = pluralité de procédures (rendre visibles de multiples manières le points de vue des enfants) avec utilisation de médiums.
- Permet de co-construire avec les enfants une **image composite ou mosaïque** de leur vie (Clark, 2017).
- Observation avec auto-confrontation (si possible).
  - Entretiens (situations *naturelles*, définition claire du cadre, se donner le temps, questions ouvertes, 100 langages, etc.).
  - Méthodes visuelles participatives.



3

1 / CONCEPTIONS AU SUJET DES ENFANTS

2 / ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES ET  
MÉTHODOLOGIQUES

3 / CONCLUSION : PRINCIPAUX AVANTAGES ET  
DÉFIS DE CE TYPE DE RECHERCHE

## LES AVANTAGES

- Pratique essentielle dans la construction et l'actualisation des connaissances.
- Repenser les manières de faire en recherche (développer des protocoles novateurs et originaux qui permettent de faire évoluer les pratiques et favorisent la participation).
- Faire évoluer le statut des enfants, transformer le regard des adultes (sur leurs compétences et leur capacité à agir sur leur développement et le monde).



## LES DÉFIS

- Restituer la perspective des enfants de manière *authentique*.
- Connaitre et reconnaître les *spécificités* des enfants.
- Ne pas oublier qu'ils *sont en développement* en même temps qu'ils *sont* (Uprichard, 2008).





MERCI

Christelle Robert-Mazaye\*, Véronique Rouyer  
et Caroline Bouchard

\*[christelle.robert-mazaye@uqo.ca](mailto:christelle.robert-mazaye@uqo.ca)